

Caen, le 2 août 2018



**FRANSYLVA**  
Forestiers Privés de France

Correspondance à adresser au Président

Jean-François JACQUET  
Le Château - Beaumont Hague  
50440 LA HAGUE  
Tél. : 06.07.15.96.47  
Mel : sfp14-50@orange.fr

## « LE SAVIEZ-VOUS ? 2018 - 11

Madame, Monsieur, cher adhérent.

Dans le LSV 2018.09, je vous annonçais la bonne nouvelle : les crédits voierie sont supérieurs à ceux de l'an dernier et les crédits consacrés au reboisement des peuplements pauvres sont largement disponibles également. Mais rappelez-vous mes craintes concernant l'avenir, dans le flash de décembre que, faute d'utilisation insuffisante de ces crédits de la part des forestiers, un redéploiement des masses financières disponibles est à prévoir dans un contexte agricole désastreux et un budget de l'agriculture en berne. **C'est en préparation aujourd'hui**

Nous venons de recevoir un message par lequel la Région Normandie souhaite procéder à une enquête « rapide » auprès des gestionnaires évoluant en Normandie et auprès des propriétaires privés afin de pouvoir dresser différents scénarii dans le cadre du bilan à mi-parcours du FEADER sur les deux programmes « Seine-Maritime et Eure » et « Orne, Calvados et Manche ». En effet, ces scénarii seront nécessaires à la prise de décision finale par les élus régionaux suite à l'avis du partenariat général et l'accord de la commission européenne.

Les deux dispositifs concernés sont :

- <https://aides.normandie.fr/renouvellement-des-peuplements-pauvres-ou-faible-valeur-economique>  Reboisement
- <https://aides.normandie.fr/soutien-lamelioration-de-la-desserte-forestiere>  Desserte

Ces deux dispositifs ayant fait l'objet de modifications par deux fois dans leur contenu et modalités depuis 2016 ; ils ne seront pas modifiés.

« Ainsi, il nous appartient en tant que Région de pouvoir identifier au mieux les besoins des deux prochaines années en terme d'investissements, au plus près du terrain, afin d'éviter toute sous-consommation de crédits FEADER et Région (mais aussi crédits Etat sur la desserte). **Les besoins sont importants sur d'autres dispositifs.**

.../...

Vos retours sont donc précieux et nécessaires ; un tableau est à renseigner en pièce jointe. Nous vous remercions de nous faire remonter ces données avant le **26 août 2018**. »

**Le message est clair : sans projets de la part des forestiers, pas de crédits pour l'avenir ; l'argent disponible sera affecté ailleurs !**

**Contactez dès que possible votre gestionnaire en cas de projet pour cette année ou l'an prochain afin que ces besoins soient pris en compte. Si vous n'avez pas de gestionnaire attitré, donnez-nous l'information, nous la transmettrons. [sfp14-50@orange.fr](mailto:sfp14-50@orange.fr)**

## **RAPPEL**

**Appel à projet reboisement et voirie** : Dans le cadre des Plans de Développement Ruraux et compte tenu de la disponibilité d'une grande part des crédits suite au premier lancement des appels à projets de l'année 2018, nous vous informons que la Région Normandie a prévu de relancer **le 5 juin** dernier les appels à projets relatifs au secteur forestier, afin de soutenir le renouvellement des peuplements forestiers et leur accessibilité, dont les besoins ont été identifiés lors des concertations organisées durant l'année 2017. Les projets seront cofinancés par le FEADER, l'Etat et la Région.

Les dispositifs suivants relancés le 5 juin et ouverts jusqu'au 3 septembre 2018 :

- Dispositif « Renouvellement des peuplements pauvres ou à faible valeur économique »,
- Dispositif « Amélioration de la desserte forestière ».

Les documents sont téléchargeables sur le site de la Région.

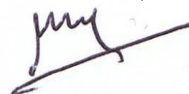
<https://aides.normandie.fr/soutien-lamelioration-de-la-desserte-forestiere>

<https://aides.normandie.fr/renouvellement-des-peuplements-pauvres-ou-faible-valeur-economique>

Les DDTM restent à votre disposition pour vous apporter toute information sur ces dispositifs. Vous pouvez prendre contact dès à présent avec elles pour vous accompagner à monter votre projet.

Bonne lecture

Le Président,



Jean-François JACQUET